

## De la planification régionale à l'action opérationnelle départementale :

- Structuration d'une trame écologique et paysagère en secteur de fort développement : SeineCityPark, lauréat LIFE+
- ENS du Parc du Peuple de l'herbe
- Compensation par l'offre de sites naturels.

Intervenants :  
Bruno Drevon et Isabelle Chatoux  
Direction de l'Environnement  
Conseil Départemental des Yvelines

Journée d'échanges  
État-régions

Après la réforme du SRADDET  
et la loi Biodiversité :  
quelles coordinations pour  
la trame verte et bleue ?

le 21 septembre 2016

Auditorium de la Tour Séquoia, Paris La Défense



DICOM/DGALN/SU/16166/juin 2016



Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

# De la planification régionale à l'action opérationnelle départementale,

- **Structuration d'une trame écologique et paysagère en secteur de fort développement : SeineCityPark, lauréat LIFE+**
- **ENS du Parc du Peuple de l'herbe**
- **Compensation par l'offre de sites naturels.**

Bruno Drevon, Isabelle Chatoux  
Direction de l'Environnement  
Conseil Départemental des Yvelines

Journée d'échange Etat-Régions :

Après la réforme du SRADDET et la loi biodiversité, quelle coordination pour la trame verte et bleue.  
Mercredi 21 septembre 2016, Auditorium de la tour Séquoia, Paris-La Défense



**Yvelines**  
Le Département

yvelines.fr







# Structuration d'une trame écologique et paysagère en secteur de fort développement

Schéma directeur de la région Île-de-France  
SDRIF 2013

Carte de destination générale des différentes parties du territoire



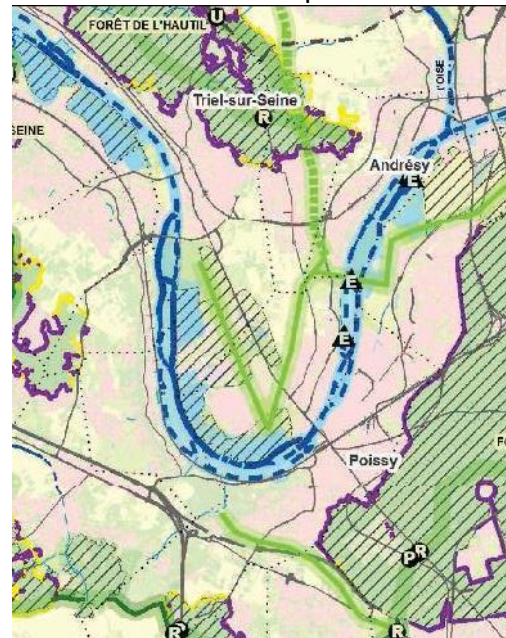
- Secteur d'urbanisation préférentielle
- Secteur à fort potentiel de densification
- ↔ Continuités (R) respiration (A) agricole et forestière (E) Écologique (V) « verte »
- ✱ Espace de loisirs d'intérêt régional à créer



Site du projet

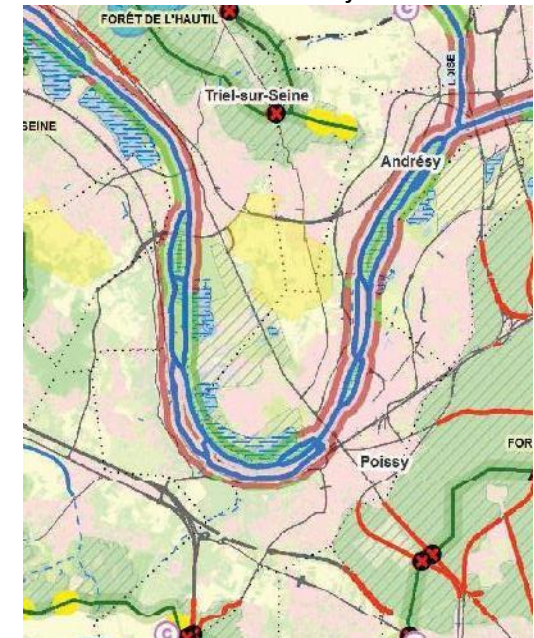
Schéma régional de cohérence écologique  
SRCE 2013

Carte des composantes



- Réservoir de biodiversité
- Corridors de la sous-trame herbacée**
- Corridors fonctionnels des prairies friches et dépendances vertes
- Corridors à fonctionnalités réduites des prairies friches et dépendances vertes
- Corridors et continuum de la sous-trame bleue**
- Cours d'eau et canaux fonctionnels
- Cours d'eau et canaux à fonctionnalités réduites

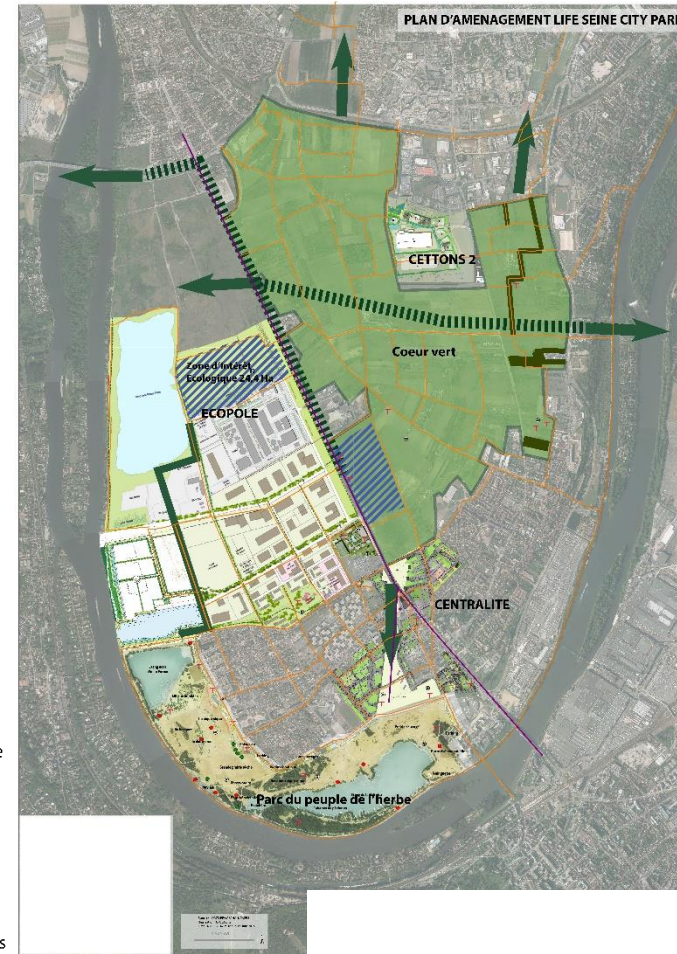
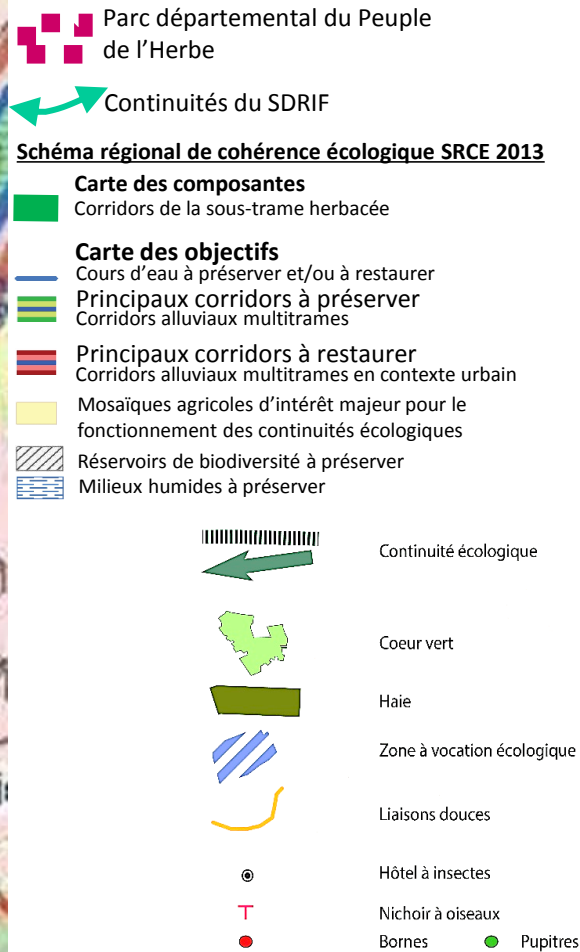
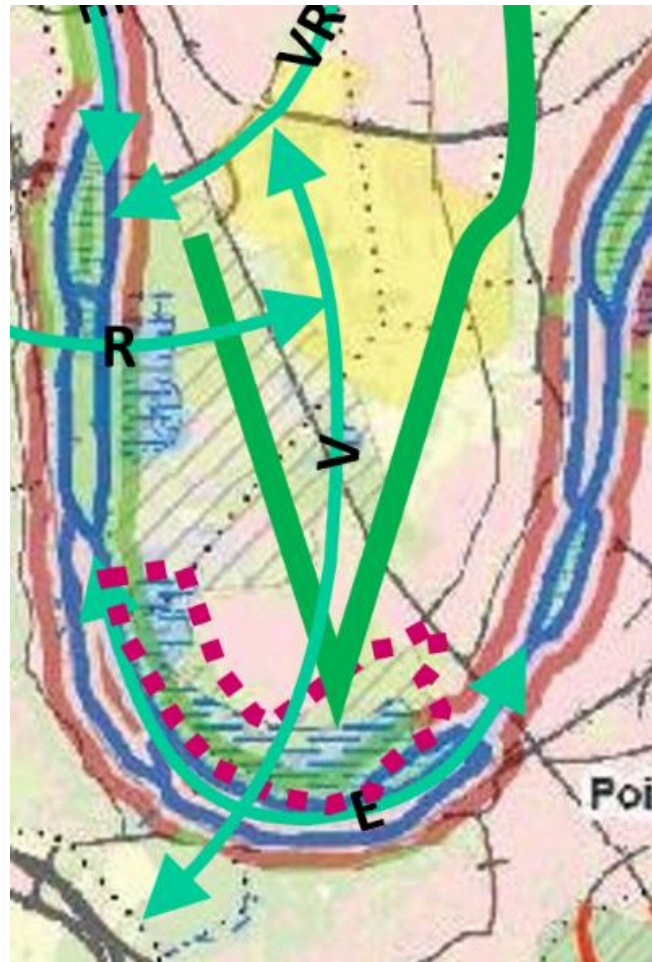
Carte des objectifs



- Cours d'eau à préserver et/ou à restaurer
- Principaux corridors à préserver**
- Corridors alluviaux multitrames
- Principaux corridors à restaurer**
- Corridors alluviaux multitrames en contexte urbain
- Mosaïques agricoles d'intérêt majeur pour le fonctionnement des continuités écologiques
- Réservoirs de biodiversité à préserver
- Milieux humides à préserver



# Exemple yvelinois du projet LIFE+ Seine City Park et du Parc du Peuple de l'herbe





# Aménagements écologiques du Parc du Peuple de l'herbe



Un espace naturel  
pour équilibrer le développement urbain,  
sur le thème des insectes et de la trame herbacée,  
accompagnant la trame alluviale de la Seine.



113 ha d'Espaces Naturels Sensibles

16,8 M€ pour le Département

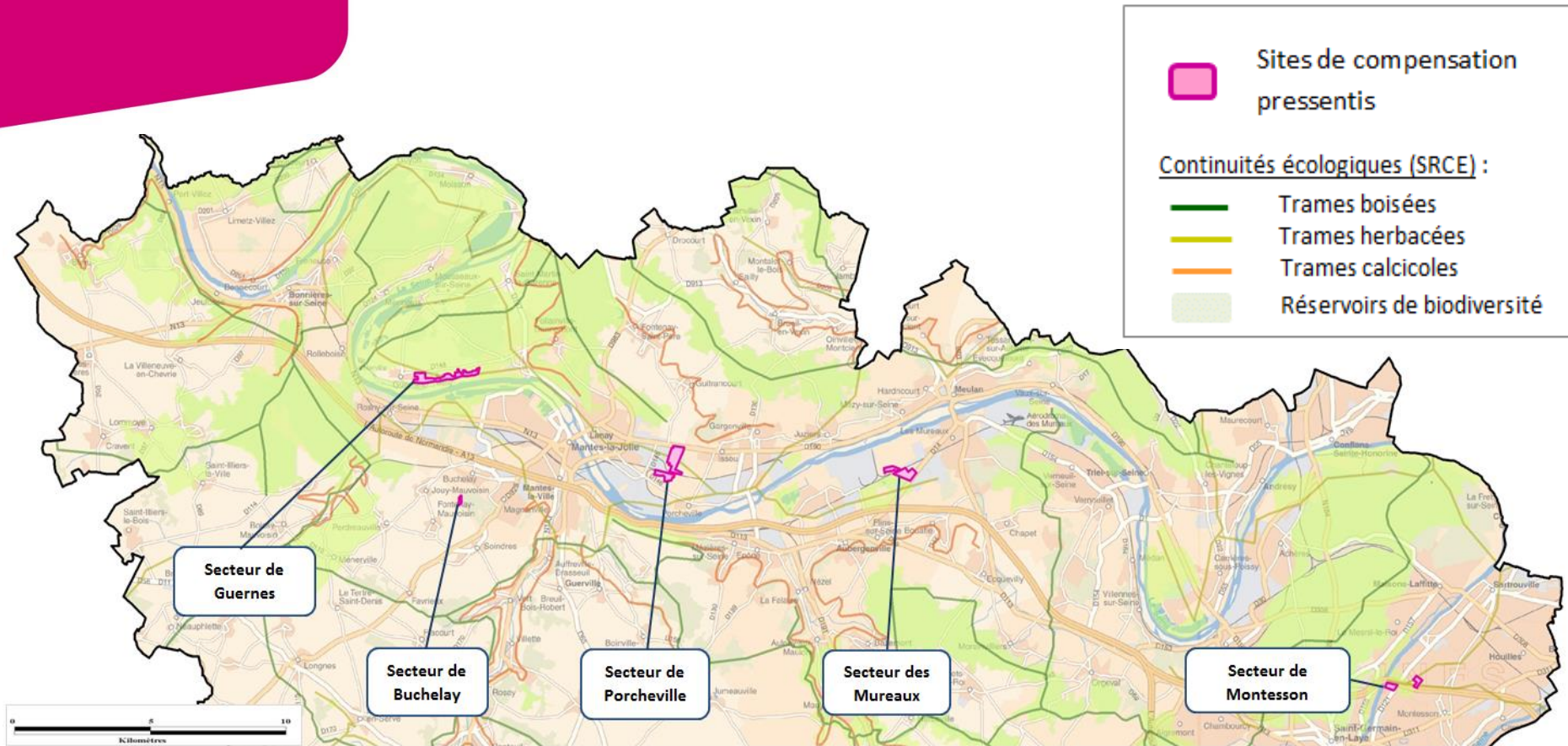
+ 6 M€ de la CU Grand Paris Seine & Oise

5 ans d'études, d'acquisitions et de travaux

Des partenariats

Livraison fin 2016.

# L'offre yvelinoise de compensation écologique dans le cadre régional du SRCE



Des secteurs de compensation labellisés par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

Une opération pilote (2014) qui concerne une centaine d'hectares en vallée de Seine, labellisé par le Ministère et confortée par la loi Biodiversité (08/08/2016).

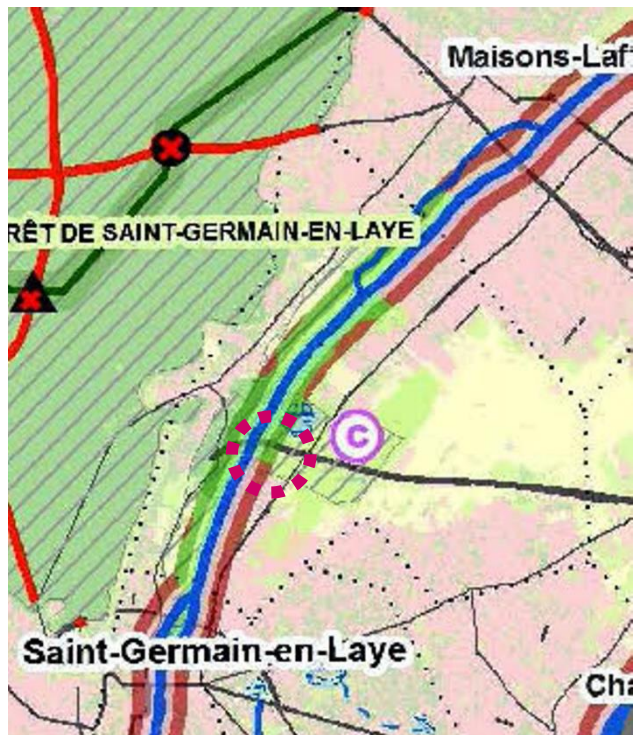
Le Département des Yvelines est la seule collectivité publique en France à proposer une compensation écologique par l'offre de sites naturels. 1 des 4 premiers opérateurs en France.


Définition des sites après analyse des besoins d'aménagement (SDRIF, MOS...) et localisation des sites potentiels de compensation en cohérence avec le SRCE.



# Exemple yvelinois du Premier site naturel de compensation à Montesson

(appellation légale par la loi Biodiversité du 08/08/2016)



- Cours d'eau à préserver et/ou à restaurer
- Principaux corridors à préserver**  
Corridors alluviaux multitrames
- Principaux corridors à restaurer**  
Corridors alluviaux multitrames en contexte urbain
- Mosaïques agricoles d'intérêt majeur pour le fonctionnement des continuités écologiques
- Réservoirs de biodiversité à préserver
-  Site de compensation

restauration écologique sur 6 ha avec des équipes en insertion (février 2016)  
et pâturage (07/2016)



Anticipation de compensation pour de futurs aménagements.





Intervenants :

**Isabelle CHATOUX**

Service du Patrimoine naturel

Chef de projet Parc du Peuple de l'herbe

01 39 07 80 61

[ichatoux@yvelines.fr](mailto:ichatoux@yvelines.fr)

**Bruno DREVON**

Service de l'Ecologie urbaine et de l'innovation

Chargé de mission Ecologie urbaine et territoriale

01 39 07 80 98

[bdrevon@yvelines.fr](mailto:bdrevon@yvelines.fr)

**Conseil Départemental des Yvelines**

Direction de l'Environnement

Hôtel du Département

2 place André Mignot

78 012 Versailles



**Yvelines**  
Le Département

[yvelines.fr](http://yvelines.fr)

